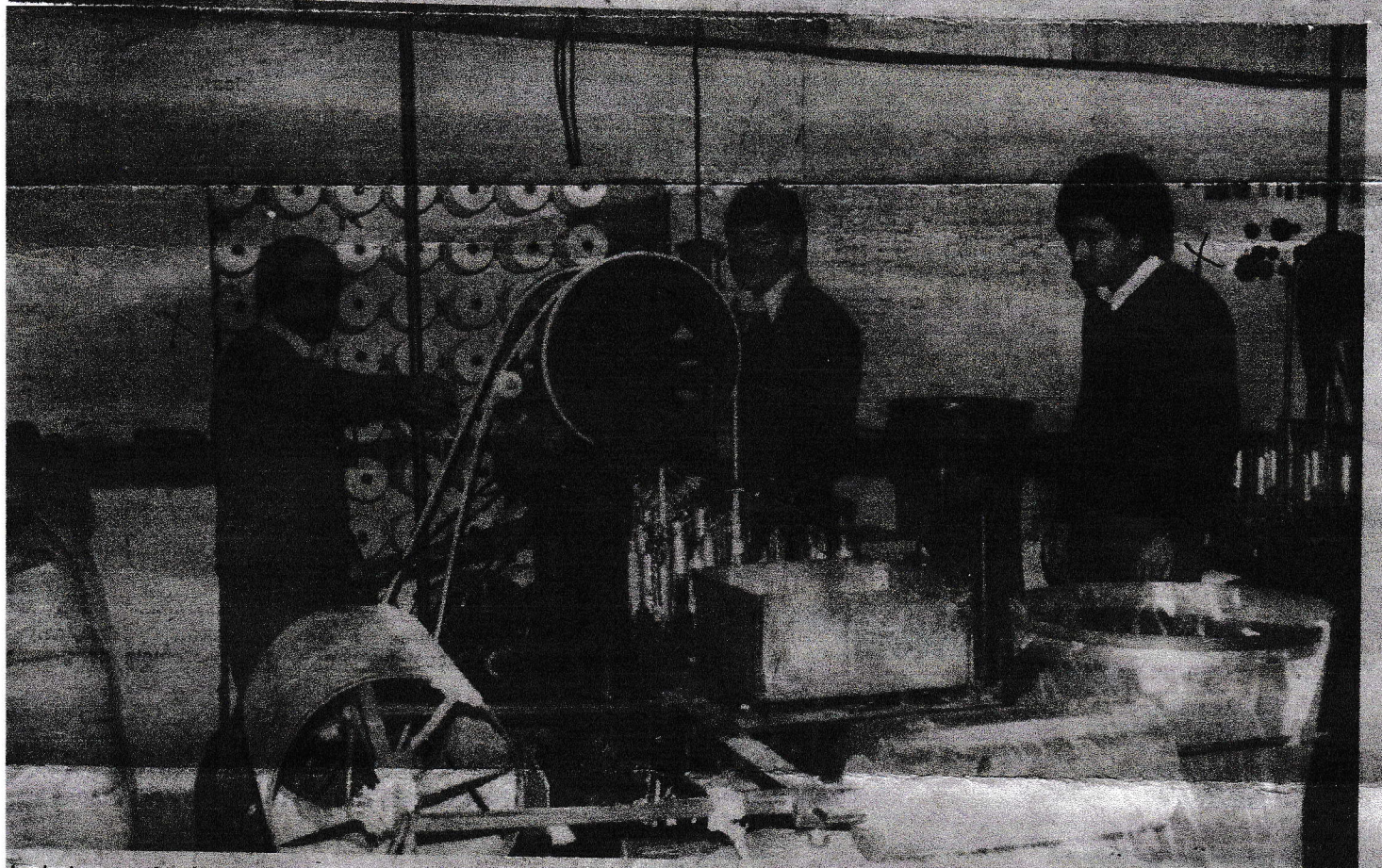


L'AMIANTE NE POLLUE PLUS

grâce à l'étonnante découverte de MM. SCHNEIDER père et fils, responsables de l'entreprise PRODAMIA

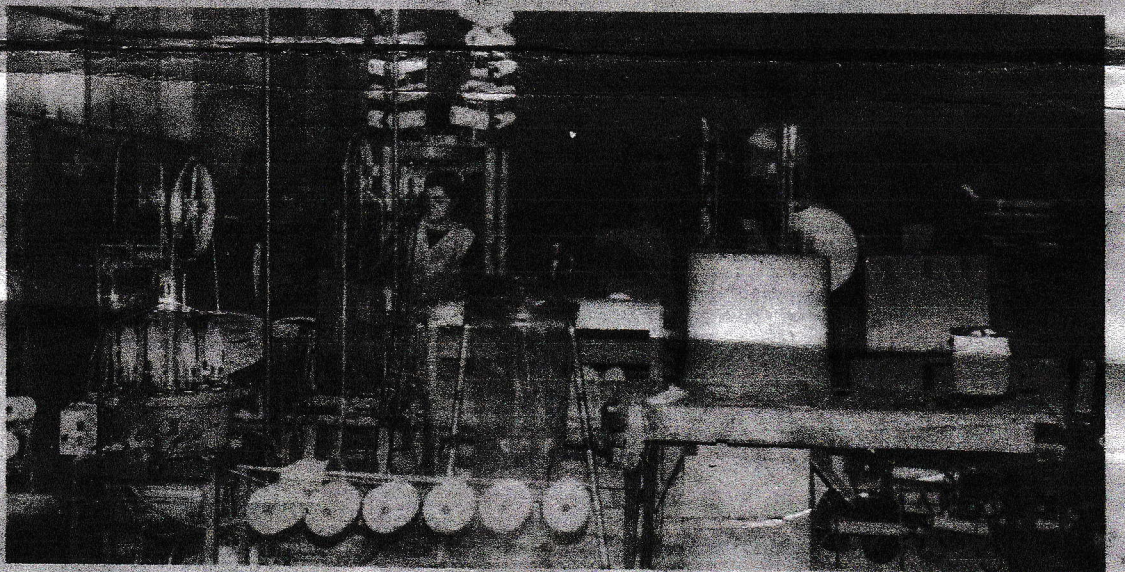


Grâce à MM. Henri et Pierre SCHNEIDER, finies les poussières de l'amiante
André

L'amiante a depuis quelques années auprès des pouvoirs publics des médias bien mauvaise réputation. Son industrie est attaquée de toutes parts. L'amiante pollue-t-il ?

Entend-on pas à sa décharge 2 tonnes de poussière qu'elle projette tant à l'intérieur qu'à l'extérieur est évident. C'est maintenant sans doute fini grâce à l'invention de MM. Caudebecq, MM. Henri et Pierre Schneider, le père et le fils. Finie la pollution, finie la poussière, et vive l'amiante !

MM. Schneider sont depuis 1971 responsables d'une entreprise filiale, PRODAMIA, installée à Saint-Aubin puis à Caudebec depuis 1973. PRODAMIA transforme l'amiante, c'est-à-dire à partir d'un fil d'amiante déjà filé, donc a priori mais seulement a priori anti-poussière, ils fabriquent cordons, tresses, bourlets, tissus et toute l'industrie textile. Ce fil est alors revendu en tant qu'à toutes les industries et à toute la population : fabriques de chaudières, d'appareils ménagers, industries métallurgiques, industries chimiques, industries électriques, chantiers navals, marine nationale... PRODAMIA traite annuellement vingt tonnes d'amiante. Au moment de l'opération la pollution était pratiquement nulle, mais voilà, à la manipulation, dès qu'on installait un joint sur une



Une vue de PRODAMIA

chaudière par exemple, la poussière par exemple, la poussière d'amiante s'envolait sans apparentement aucun remède. Depuis six mois, Henri et Pierre Schneider

ont fait des recherches avec la mise au point de leur chef d'atelier M. Thuillier pour éliminer ces traces de poussière.

Finalement les Schneider père et fils ont trouvé la solution : à partir d'une âme d'amiante (tresse d'amiante) ils gaine le fil d'un fil de sillonne (fil de verre) qui résiste à la chaleur jusqu'à 600° (contre 450° à l'amiante), donc qualité encore accrue. Celui-ci est filé spécialement avec un encolage qui permet après avoir adapté toutes les tresseuses d'obtenir des anneaux dans lesquels passent des fils de sillonne traités préalablement au titane.

ment à la Société des Inventions sous le nom de « MATERIAU A BASE D'AMIANTE NE FORMANT PAS DE POUSSIÈRE ». Un test a été effectué chez un très gros client qui fabrique des chaudières. Le client a posé ces tresses spéciales dans ses joints. Depuis six mois, les réactions ont été très positives. Il n'y avait plus de poussière. Le brevet a donc pu être déposé le 17 octobre dernier.

Le produit est supérieur, la résistance technique est supérieure, la poussière est disparue tant au niveau de l'utilisateur, du posateur et du consommateur. Il s'agit